



PROGRAMME DE FORMATION AAC

La formation est articulée sous 4 parties :

- L'évaluation de départ permettant de déterminer le nombre d'heures nécessaires à l'obtention du permis et le coût total du permis – 1 Heure
- Formation théorique (code de la route)
- Formation conduite – 20 heures minimum
- Conduite accompagnée – 1 an minimum

L'évaluation de départ

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

Une formation théorique

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">- Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire- Démarrer et s'arrêter- Dosser les accélérations et les freinages à diverses allures- Utiliser la boite de vitesses- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire- Regarder autour de soi et avertir- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation- Adapter l'allure aux situations- Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité- Tourner à droite et à gauche en agglomération- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer et maintenir les distances de sécurité- Croiser, dépasser et être dépassé- Passer des virages et conduire en déclivité- Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite	<ul style="list-style-type: none">- Suivre un itinéraire de manière autonome- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie

autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite
---	--

Conduite accompagnée

Sur une durée minimale d'un an avec 3 000 km à parcourir, le conducteur pourra s'entraîner à la conduite avec ses accompagnateurs sur divers types de véhicules afin de le préparer non seulement à l'examen final mais également d'apprendre les automatismes de la conduite.

Avant la conduite accompagnée il sera demandé à l'un des accompagnateurs de participer à un rendez-vous préalable permettant de faire le point sur la conduite actuelle de l'apprenant et ainsi voir les points à surveiller lors de la conduite hors auto-école. Ce rendez-vous se fera sur une durée de 2 heures

2 rendez-vous pédagogiques seront obligatoires avec l'élève et l'un des accompagnateurs :

- Entre 6 et 8 mois de conduite accompagnée environ (1 000 km parcourus)
- A l'issue des 3 000 km (environ 1 an)

Parfois 1 ou 2 heures de conduite post conduite accompagnée sont à prévoir afin de préparer l'élève au permis de conduire avant la présentation à l'examen.

MODALITÉ DE VALIDATION

L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- La présentation de l'épreuve par l'examinateur ;
- L'installation au poste de conduite ;
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- La réalisation d'un test de la vue ;
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- **Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique**